

LANCEMENT DU CHANTIER DE LA STATION D'ÉPURATION DE LONGUEIL

7 décembre 2021 : pose de la première pierre de la station d'épuration de Longueil (Seine-Maritime). Ce chantier constitue l'un des volets majeurs du projet de territoire Basse Saône 2050. Il permettra de rejeter à la rivière -donc à la mer- des eaux assainies, favorables à la biodiversité et aux activités récréatives.



De gauche à droite : Arnaud ADAM, Maire de Thil Manneville, Josette AVENEL, Maire de Gueures, Philippe LEFEBVRE, Maire de Saint Denis d'Aclon, Didier LEDRAIT, Maire de Longueil, Chantal COTTEREAU, Conseillère Départementale du canton de Luneray et 9^{ème} Vice-Présidente du Département de la Seine Maritime, Vincent RENOUX, Conseiller Départemental du canton de Luneray, Bertrand BELLANGER, Président du Département de la Seine Maritime, Olivier BUREAUX, Président de la communauté de communes Terroir de Caux et André GAUTIER, Conseiller Départemental Dieppe 1 © L'agence Nature

La Communauté de Communes Terroir de Caux, assure la compétence « assainissement collectif » sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2020. Dans le cadre du projet de territoire Basse Saône 2050 elle a engagé une importante opération de construction d'une station d'épuration, de réhabilitation des divers systèmes d'assainissement existants et d'extension et création de réseaux de collecte.

Les travaux, qui ont commencé en septembre 2021, comprennent notamment :

- La création d'une **station d'épuration** prévue pour traiter les effluents de **4.300 « équivalents habitants »**, dont le chantier a été inauguré mardi 7 décembre.
- La pose de **24.5 km de canalisations gravitaires**, et de **4.3 km de canalisations de refoulement** ;
- La création de **20 postes de refoulement** ;
- La création de **plus de 800 branchements**.

La station a été conçue selon la méthode du coût global : lors de l'élaboration du budget, les coûts d'exploitation pendant toute la durée de vie de l'ouvrage ont été intégrés. Cette option a généré des choix d'équipements parfois plus coûteux, mais une station dotée d'une plus longue durée de vie. Le site a été choisi avec soin de manière à éviter toute zone écologiquement sensible, et évidemment implanté dans une zone non inondable.

D'un montant de 22,8 M€, le budget de l'opération est pris en charge en partie par le fonds européen FEDER, dans le cadre du projet Interreg PACCo (Promouvoir l'adaptation aux changements côtiers) à hauteur de 2,8M€, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Département de la Seine-Maritime concourent aussi au financement.

« L'apport de financement du programme européen PACCo nous a permis d'aller au bout de nos ambitions pour ce territoire, précise Olivier Bureaux, président de la Communauté de communes Terroir de Caux. Pour ce projet, nous avons voulu anticiper sur les évolutions à venir du territoire. D'abord en veillant à ce que tous les matériaux mobilisés pour le chantier soient réutilisés sur place, ensuite en prévoyant les usages futurs en sorte de ne pas avoir à construire ou aménager un nouvel équipement avant de longues années ».

Dossier de presse du projet de territoire Basse Saône 2050 : basse-saone-2050.com

Contact

Amélie BOUTILLIER

Directrice Générale Adjointe Technique /
Responsable Service Eau & Assainissement
Communauté de Communes Terroir de Caux
Tél : 02 35 32 22 04 / 06 40 07 19 30
aboutillier@terroirdecaux.net

